

1_Suisse

La traque cachée aux pédophiles sur Internet ne sera plus possible

Julian Pidouxjulian. pidoux@edipresse. ch

Les policiers sont furieux. Ils ne pourront bientôt plus se doter d'une identité fictive pour traquer préventivement les pédophiles sur Internet. La faute au nouveau code de procédure pénale qui entrera en vigueur en 2011.

«On se demande comment de tels changements peuvent intervenir, critique Max Hoffmann, secrétaire général de la Fédération suisse des fonctionnaires de police. Ce type de criminalité s'organise de mieux en mieux sur Internet, alors que le travail de la police est de plus en plus jonché d'obstacles. Une société de sécurité privée a plus de liberté que cela. C'est aberrant. »

La méthode semble en effet faire ses preuves. En se faisant passer pour des enfants, les cyberagents peuvent patrouiller en toute discrétion sur forums et chats rooms. Un anonymat qui permet de repérer discrètement des adultes, dont le comportement envers de jeunes internautes est suspect, voire indécent.

Des cas qui font peur

Le journal Sonntag a révélé il y a quelque temps deux cas. L'un date de 2008. Un sexagénaire alémanique fréquentait un chat room suisse pour enfants. Il finit par fixer un rendez-vous à un garçon de 13 ans. Du moins, c'est ce qu'il pensait. Le jour venu, c'est la police qui l'a accueilli. Un agent s'était caché derrière une fausse identité.

L'autre situation remonte à 2007. C'est un sadique que la police a arrêté grâce à une enquête menée sous couvert de l'anonymat sur un chat. L'homme a été pris avec un sac contenant du matériel érotique, des ligatures et du lubrifiant.

Même dans de telles situations, il reste difficile d'enfermer ces gens. «Il faut prouver que ces pédophiles ont commis un délit», explique Marco Cortesi, porte-parole de la police zurichoise. N'empêche: l'effet dissuasif de ces coups de filet a l'effet préventif souhaité par la police, qui garde alors ces individus à l'oeil.

«Le fait de pouvoir réaliser des enquêtes sous couvert de l'anonymat est toujours une source de débat, raconte Beat Hensler, directeur de la Conférence des commandants de polices cantonales. En tant que citoyen, je suis aussi attentif à la protection de la sphère privée. D'un autre côté, les criminels ne doivent pas avoir la possibilité de se cacher derrière cet argument. »

Chef de l'Etat-major de la police fédérale, Adrian Lobsiger sait lui aussi que cette situation compliquera le travail des policiers si elle reste inchangée. C'est pourquoi ses services cherchent activement à combler les carences constatées.

«Il faut avoir une idée claire des lacunes, pour que nos propositions soient adaptées, explique Adrian Lobsiger. Puis, nous verrons si les solutions au problème seront soumises au Conseil national à travers une modernisation du droit policier ou par une modification du code de procédure pénale. Mais c'est bien sûr le Parlement qui aura le dernier mot. »

Propositions sexuelles très rapides

Très impliquée dans la lutte contre la pédophilie sur Internet, Barbara Schmid-Federer est optimiste. A l'origine de plusieurs motions sur le sujet, la conseillère nationale PDC soutient la levée de boucliers de la police. Et elle pense que le Parlement réalisera «le danger que les changements du nouveau code de procédure pénale font courir à de très nombreux enfants sur le Net. » Même si, au final, une prévention accrue reste l'alternative la plus efficace.

Barbara Schmid-Federer sait de quoi elle parle. Plusieurs fois, elle a adopté l'identité d'une fillette de 13 ans sur des chats rooms. «Une fois, cela n'a pris que 43 secondes avant qu'un homme de dix ans mon aîné me demande si je voulais une relation sexuelle avec lui, explique la PDC. Une autre fois, dix minutes après m'être connectée, un individu m'a proposé de le regarder sortir nu de la douche sur sa webcam. »Y

1_Une

Traque aux pédophiles: la police crie au scandale

Les policiers suisses sont furieux: ils ne pourront bientôt plus se doter d'une identité fictive pour traquer préventivement les pédophiles sur Internet. Une pratique qui a pourtant fait ses preuves récemment encore, avec l'arrestation d'un sadique en Suisse allemande. Dans la ligne de mire des policiers, le nouveau Code de procédure pénale qui entrera en vigueur en 2011. Très impliquée dans le combat contre la pédophilie, la conseillère nationale PDC Barbara Schmid-Federer soutient cette levée de boucliers. «Je pense que le Parlement réalisera le danger que ces changements font courir à de très nombreux enfants sur le Net. »